

A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 9 août 2019 08:29

Voilà le courrier que j'adresse aux familles de Tomblaine.



Madame, Monsieur,

La Ville de Tomblaine propose, grâce à ses associations locales, de nombreuses possibilités d'activités sportives ou culturelles pour les enfants et les jeunes de Tomblaine.

Lorsque j'étais Vice-Président du Conseil Général, avec son Président Michel DINET, nous avons créé un dispositif innovant sur le territoire du Grand Nancy : Pass'Sport et Culture. Ce dispositif permettait à la fois un accompagnement éducatif et une aide financière pour faciliter l'accès des 6-25 ans (sous conditions de ressources) à l'offre d'activités. Aujourd'hui le Conseil Départemental a décidé de supprimer le dispositif Pass'Sport et Culture, ce que nous déplorons.

Pour « remplacer » ce dispositif, le Conseil Départemental, la CAF et l'État mettent en œuvre un nouveau dispositif commun d'accès des jeunes aux loisirs, appelé « pass jeunes 54 ». Nous sommes très critiques, car nous ne sommes pas dupes de la manœuvre qui vise ni plus ni moins à réaliser des économies sur le dos des familles, des associations et des communes. En effet, ce nouveau dispositif exclut les plus de 16 ans. D'autre part, il crée 3 plafonds de ressources différents, mais si l'on compare le plafond (Quotient familial de référence) le plus bas à celui qui était pratiqué par Pass'Sport et Culture, les familles seront toutes lésées.

Normalement (!), les familles concernées, recevront à leur domicile à la mi-août, un courrier de notification de droit, indiquant le montant d'aide et l'(es) enfant(s) bénéficiaire(s).

Les familles seront lésées, car elles percevront moins d'aide. Chacun sait ce que coûte une rentrée scolaire et les adhésions dans les clubs quand on a plusieurs enfants !

Les associations seront lésées, car elles connaîtront des baisses d'effectifs, et par conséquent des baisses de recettes.

Les communes seront lésées, car elles supportent déjà toutes seules le poids du soutien financier et matériel des associations. Elles devront trouver des solutions pour venir en aide aux familles. C'est un nouveau transfert de charges sur le dos des communes.

A Tomblaine, nous ne voulons pas abandonner les familles et les associations, là où le Conseil Départemental et la CAF font défaut. Nous vous proposons une réunion d'information ouverte aux associations et aux familles souhaitant inscrire leurs enfants (de 6 à 25 ans) dans les associations Tomblainoises à la rentrée de septembre.

Cette réunion aura lieu à l'Espace Jean Jaurès mercredi 28 août à 18 heures.

- information sur ces évolutions et vos droits (n'hésitez pas à venir avec le courrier de la CAF et du Conseil Départemental, si vous l'avez reçu !)
- information sur l'offre d'activités culturelles ou sportives à Tomblaine pour la rentrée.
- propositions nouvelles de la ville de Tomblaine pour aider les familles et les associations dans ce contexte difficile de régression sociale.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Hervé FERON
Maire de Tomblaine



Christiane DEFAUX
Déléguée à l'Enfance,
à l'Accès au Savoir et à la Culture

Jean-Claude DUMAS
Délégué à la Politique de la Ville,
au Logement et aux Sports